



Publicité mensongère par mail

Par **cindy37460**, le **09/04/2010** à **19:23**

Bonjour,

j'envoi ce message en espérant avoir une réponce car je ne veux pas prendre d'avocat n'ayant pas beaucoup de revenu, si mon affaire ne vaut pas le cout de partir en justice. Voila mon problème

J'ai reçu un mail comme quoi j'étais la gagnante d'un gain de 600.000 €. Tout parressait en ordre j'ai donc répondu et fait les différente démarche jusqu'a ce que je recoive aujourd'hui un mail me demandant d'envoyer un montant de 235 € pour toucher mon gain. Chose que je n'ai pas faite. J'ai tout les papier en ma possession avec des certification signées.... Je voulais savoir si sa vaut le cout de les attaqué en justice et ainsi peut-être réccupérer quelque chose. J'attends votre réponse avec impatience

Par **Tisuisse**, le **09/04/2010** à **20:07**

Bonjour,

Il ne faut jamais croire ce type de message car, là nous en avons la preuve, c'est une arnaque et c'est archi-connu. Si vous aviez envoyé les 235 € vous ne les auriez jamais revus et vous n'auriez rien touché des 600.000 € promis.

Il est fort possible que le message vienne d'un pays d'Afrique Centrale. Ils ont l'habitude de procéder ainsi.

Vous pouvez toujours montrer votre é-mail à la police ou à la gendarmerie, les fonctionnaires le feront parvenir à la cellule spécialisée contre la criminalité par internet.

Par **cindy37460**, le **09/04/2010** à **21:37**

D'accord. Je vous remercie beaucoup.
Cordialement